

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017**

**2017 DASCO 33** Caisse des écoles (1er) - Subvention (5 467 euros) pour la mise en œuvre des séjours de vacances.

**Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 20 juin 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à la Caisse des écoles du 1er arrondissement pour la mise en œuvre de séjours de vacances ;

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement, en date du 19 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 5 467 euros est attribuée à la Caisse des écoles du 1er arrondissement pour la mise en œuvre des séjours de vacances.

Article 2 : La dépense correspondante sera prélevée sur le crédit inscrit au budget municipal de fonctionnement 2017 de la Ville de Paris, chapitre 65, nature 65736, rubrique 423.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**